Comité de suivi de la licence et de la licence professionnelle

Avis et recommandations

Le label « bachelor » en France

Avis et recommandations sur le label « bachelor » en France

L'attractivité des formations universitaires, la lisibilité des parcours de formation pour les lycéens, les étudiants et les acteurs du secteur socio-économique, la qualité des diplômes délivrés sont des enjeux importants pour l'enseignement supérieur et pour la réussite des étudiants. Pour répondre à ces enjeux il est essentiel de clarifier et de simplifier les formations du premier cycle, que la licence conserve son caractère pluridisciplinaire et que l'étudiant soit l'acteur majeur de son éducation. En revanche, en premier cycle, toute création nouvelle de label ou de diplôme serait une fausse bonne idée, par ailleurs déjà expérimentée sans succès dans de nombreuses universités. Tel est le cas pour le label « bachelor » sur lequel le comité de suivi de la licence et de la licence professionnelle s'est déjà exprimé et qui se développe pour des formations de premiers cycles. Ce label, dont le nom est ambigu car parfois utilisé avec une autre signification aux USA, risque de tromper les étudiants.

La plus grande transparence doit être de rigueur afin que l'ensemble des étudiants potentiels connaissent exactement les conditions dans lesquelles ce label est attribué. La plus grande vigilance est recommandée quant aux publicités et aux communications concernant ce label. En particulier le comité de suivi de la licence et de la licence professionnelle a déjà rappelé qu'il ne saurait y avoir confusion entre la « licence », diplôme délivré par l'Etat et le « bachelor » qui, en France, n'est pas un diplôme délivré par l'Etat et qui ne relève donc pas du système « Licence-Master-Doctorat ».

Par ailleurs, en tant que président du comité de suivi de la licence je suis très dubitatif sur l'intérêt que présenterait l'introduction des principes de la "Liberal Education" développés aux USA, notamment au sein des Collèges d'Arts Libéraux (Liberal Arts Colleges). Des cycles « Bachelor en sciences et humanités » à la française ne me semblent pas de nature à renforcer la lisibilité et la qualité des formations du premier cycle ni à « doper l'ensemble du second cycle national (universités et grandes écoles) tout en améliorant l'orientation des étudiants »¹. Le premier cycle licence doit avoir une toute autre ambition.

Gilles RABY

Président du comité de suivi de la licence et de la licence professionnelle

¹ Cf. « Regards sur l'éducation libérale aux Etats-Unis » Compte-rendu de la mission AGERA (Alliance Régionale des Grandes Ecoles de Rhône-Alpes Visite de « liberal arts colleges » 27 janvier - 5 février 2012.